

SNUipp-FSU Paris
Snudi-FO Paris
SE-Unsa Paris
SUD Education Paris
CGT Educ'action Paris
CNT- STE Paris

Paris, le 16 décembre 2020

Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris,

Les cas de Covid se multiplient dans les écoles parisiennes et certaines équipes se trouvent dans des situations impossibles. L'ARS, lorsqu'elle se saisit enfin des situations, prend parfois des décisions incompréhensibles.

Des enseignant-es a priori cas contacts sont sommé-es d'aller travailler alors même que leurs collègues sont testé-es positif-ves. Des écoles avec parfois plus de dix cas d'adultes et d'enfants contaminé-es ne sont pas qualifiées de « clusters ». L'académie prend le prétexte de ces décisions pour garder les écoles ouvertes parfois en dépit du bon sens.

Lorsque la mission principale de l'ARS - veiller à la santé publique- semble sacrifiée au profit de la communication gouvernementale, il est de votre responsabilité de veiller à la santé des agent-es dont vous avez la charge et de fermer des écoles quand cela s'impose.

Les maintenir ouvertes à tout prix pour les statistiques gouvernementales et la communication du « tout va très bien dans l'Éducation nationale » se fait au détriment de la santé des personnels mais aussi du fonctionnement du service public d'éducation parisien. Dans les écoles qui pourraient être traitées de « clusters » que vous avez refusé de fermer, il arrive que l'ensemble de l'équipe éducative soit mis à l'isolement et remplacé par des enseignant-es parfois précaires, parfois « délogé-es » du poste sur lequel il-elles faisaient un remplacement, qui ne connaissent ni les locaux, ni les protocoles (alors que le plan vigipirate est activé), ni les familles, ni les élèves.

Par ailleurs, en certaines occasions le Rectorat a affirmé aux enseignant-es qu'il fallait respecter un délai de 24h entre le devoir d'alerte et l'exercice du droit de retrait alors que la législation en vigueur ne prévoit aucun délai minimum.

Pire, lorsque les enseignant-es manquent, ce sont des animateur-trices de la ville de Paris qui prennent en charge des groupes d'enfants sur temps scolaire : la Ville pallie ainsi les manquements de l'Éducation nationale. Lors du CTA, les organisations syndicales ont interpellé l'Académie à ce sujet qui a indiqué qu'en raison de l'absence de convention entre l'Éducation Nationale et la Ville, ces remplacements ne pouvaient avoir lieu. Pourtant, depuis plusieurs semaines, des animateur-trices sont bien auprès des élèves sur temps scolaire ! Par ailleurs, le remplacement d'enseignant-es par des animateur-trices est une lourde atteinte au statut, à l'école publique et engage la responsabilité de nos collègues ce qui est inacceptable ! Face au manque d'enseignant-es, le Ministère doit permettre le recrutement des inscrit-es sur la liste complémentaire, son élargissement et l'augmentation drastiquement le nombre de postes au concours pour l'an prochain.

Les enseignant-es titulaires ou remplaçant-es de l'école sont souvent bien seul-es lorsqu'il s'agit de communiquer aux parents. Lorsqu'il-elles sont cas positifs, l'administration ne peut leur demander de continuer à assurer leur service en communiquant avec les familles. Le mépris pour les enseignant-es parisien-nes s'étendrait il aussi aux usager-es du service public d'éducation?

Pour les organisations syndicales, SNUipp-FSU Paris, Snudi-FO, SE-Unsa, SUD Education, CGT Educ'action, CNT-STE il est évident que l'Ecole est indispensable. Cependant, en cas de contaminations multiples, une fermeture de l'école d'une durée minimale permettrait de briser les chaines de contamination sans remettre en cause le service public d'éducation. En cette période de crise sanitaire, à l'école aussi, c'est la santé de toutes et tous qui doit primer !

Le mépris du ministère et de l'Académie pour les personnels transparaît aussi dans la décision que vous avez prise à la suite du premier ministre d'accorder aux familles la possibilité de ne pas mettre leurs enfants à l'école jeudi et vendredi, alors que le seul discours en vigueur était que les écoles n'étaient pas un lieu de contamination ! C'est intolérable, l'école n'est pas à la carte.

Outre les préoccupations sur la santé des personnels – les familles pourraient décider de « s'autoconfiner » pour éviter les risques à l'école mais pas les enseignant-es – cette décision révèle une nouvelle fois le peu de considération de l'Académie pour le travail des enseignant-es,

Soit le danger est avéré auquel cas, il faut fermer les écoles soit ce n'est pas le cas et l'obligation scolaire doit être maintenue jusqu'au vendredi 18.

Le gouvernement et le Ministère foulent aux pieds une profession entière : en ne les protégeant pas et en déconsidérant totalement leurs métiers et leurs engagements auprès des élèves. Ces questions sont trop graves, les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, SUD Education, CGT Educ'action, CNT-STE sollicitent une audience auprès de vous afin de pouvoir porter la voix des personnels.

Les organisations parisiennes SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, SUD Education, CGT Educ'action, CNT-STE attendent de l'Académie qu'elle ne se fasse pas le relai de ces politiques néfastes et vous demandent, une fois de plus, de veiller à la santé de toutes et tous en ne la sacrifiant pas sur l'autel de la communication du ministère.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, notre attachement au service public d'éducation.

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, SUD Education, CGT Educ'action et CNT-STE